Mairie ☎ 02 98 69 97 81 Fax : 09 70 32 74 26 Site internet : https://treflaouenan.fr/ ✉ mairie.treflaouenan@orange.fr

Les échos de Visantic

MAIRIE DE TRÉFLAOUÉNAN

Bulletin communal janvier 2020 n°145

Horaires Mairie

Lundi, mardi et jeudi

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi (semaine paire)

et Vendredi 8h30 à 12h30

Rencontre Élus

Le Maire et ses adjoints se tiennent à disposition pour toute demande de RDV

HAUT-LEON COMMUNAUTÉ

02 98 69 44 54 CLEDER
02 98 69 10 44 ST POL DE LÉON

Déchetterie de Ty Korn

Lundi : 13h30 à 18h

Du mardi au samedi :

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Déchetterie de Kergoal

Lundi : 13h30 à 18h

Du mardi au samedi :

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

SANTÉ

Pharmacie de garde : 3237
Pompiers : 18 Médecin : 15
Gendarmerie : 17

ASSISTANTE SOCIALE

CDAS Landivisiau : 02 98 68 11 46

DIVERS

Frelons asiatiques :DGF Du Léon :

06 33 60 92 48

Ouest-France : Yvon CRÉTEAU

02 98 69 66 37

Télégramme : Yvon MÉAR

06 07 69 54 50

Paroisse St Pol Aurélien : 02 98 69 60 50

Gendarmerie Plouzévédé
02 98 69 98 06

Si devenir scrutateur vous intéresse

merci de vous signaler à la mairie

LE MOT DU MAIRE (Extraits du discours du 5 janvier 2020)

« En ce début janvier mes pensées vont principalement vers toutes les personnes qui en 2019 ont été frappées par le deuil, la maladie, la solitude ou toute autre épreuve de la vie. Que 2020 leur apporte réconfort et espoir. Les conseillers municipaux, le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Santé, bonheur, amour, solidarité et réussite.
Au 31 décembre 2019 Tréflaouénan comptait 517 habitants.
J'ai eu le plaisir de célébrer 2 mariages, le bonheur d'enregistrer 4 naissances et le regret d'inhumer 10 personnes dans notre cimetière communal.
Réalisations :

Travaux d'aménagement du bourg et des abords de la VC 1 vers la Métairie
Remplacement de 2 points lumineux à la Métairie
A noter que des modifications sont à faire au rond-point du bourg, les travaux ont été retardés suite aux intempéries.
Travaux de mise aux normes handicapés au Moulin de Kerguiduff ainsi qu'à la salle Valy Gaër.
En régie au Tré-Soph, remplacement de la porte de garage, pose d'une pergola et quelques travaux de démolition à l'intérieur.
Création d'un site internet
En régie, il a été également réalisé un busage d'une soixantaine de mètres à Kerbalanec

Je souhaite aux trois nouveaux commerces qui ont ouvert cette année une réelle réussite à savoir le bar Tré-Soph, la pâtisserie l'atelier de Jul et la Perle des Champs : vente de fruits et légumes à Mescanton. Nous avons également en cours de construction 6 hectares de serres.

Je remercie Mr le DREZEN et le personnel enseignant de l'école avec qui nous entretenons d'excellentes relations, pour avoir massivement participé à la cérémonie du 11 novembre avec les élèves. Je remercie les bénévoles de l'Association ODEVEN qui donnent beaucoup de leur temps pour réparer le réseau d'irrigation.

Je veux également souhaiter la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint notre village en venant s'y installer cette année.

Être Maire d'une commune est une lourde tâche qui demande de grands sacrifices personnels. Les responsabilités sont de plus en plus importantes, et nécessitent une disponibilité permanente surtout dans un petit village. En mars 2020, se dérouleront les élections municipales. Toutes les candidatures devront être déposées en sous-préfecture pour le 27 février au plus tard, ce qui laisse largement le temps aux candidats pour s'inscrire.

J'ai la certitude que vous attendez des futurs élus l'union et non la division qui ne mène à rien, le dialogue sera nécessaire. Pour ma part, je vous informerai sur mes intentions courant janvier, en effet je sors d'une période difficile et du repos m'a été imposé. Je prendrais ma décision après une ultime et sereine concertation.

Chers amis fidèles de Tréflaouénan, sachez que je vous aime, et quelle que soit ma décision définitive ne m'en voulez pas. Je ne vous ai jamais trahi mais la santé est primordiale pour s'engager vers un nouveau mandat.

Pour 2020, dans ce monde en ébullition, je souhaite qu'à Tréflaouénan comme ailleurs, la Sagesse et la Sérénité l'emportent sur la Haine et l'Orgueil.»

Bonne année à toutes et à tous.
Bloavez Mad.

Jean-François CALARNOU

ÉTAT-CIVIL

Naissances :
JESTIN Ninon, née le 4 novembre à Brest

BERHAULT Abel, né le 5 novembre à Landerneau

Décès :
DEROFF Anne, le 13 novembre à Lesneven

DEMANDES D'URBANISME

Permis de construire
SCEA BIOSEM, Kergaradec, extension bureau

M. VIETTI Tony, 11 Ty Jarlou, extension maison

GAEC Kerdrein, Kerdrein, extension hangar

ELECTIONS MUNICIPALES

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales sont invitées à se présenter avant le **7 février 2020** avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile. (Facture EDF, téléphone, etc...).

Règlement du vote : Dans la mesure où les déclarations de candidature sont obligatoires dans toutes les communes, les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte.

LA VIE COMMUNALE

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 décembre 2019 (extrait du procès-verbal disponible en mairie)

Présents : PONTU Jacques, GUILLOU Gwenaëlle, LE MESTRE Caroline, GUEGUEN Yvon, GRALL Florence, ROZEC Yvon, REUNGOAT Marie-Claire et QUEAU Mickaël.

Absents : Jean-François CALARNOU, Arnaud EDERN, Alexandre QUEMENER, André SÉITÉ et Pierre MILIN.

Procurations : Jean-François CALARNOU à Jacques PONTU, Alexandre QUEMENER à Yvon ROZEC.

Le conseil municipal s'est réuni le 19 décembre sous la présidence du 1er Adjoint au Maire Jacques PONTU, le Maire étant empêché pour raison médicale.

Les élus sollicitent une subvention de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet de la DETR 2020, pour la réfection de la chaussée entre l'école et le bourg et la réalisation d'un chemin piétonnier pour les élèves de l'école jusqu'à la cantine. Le coût des travaux est estimé à 32 372,40 €.

La commune reverse 1035 € à l'Ecole Notre Dame de Lourdes, cette somme correspond aux recettes réalisées sur le transport scolaire.

Le conseil municipal autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits ouverts au budget 2019.

Les élus sollicitent le versement du fonds de concours de haut-Léon Communauté pour un montant de 3 136.30 €, ils demandent le report sur l'exercice 2020 pour un montant de 3 328.70 €

L'attribution de compensation 2019 est entérinée à hauteur de 32 924 €

Le montant prévisionnel 2020 est approuvé à hauteur de 33 049 €.

Les membres approuvent le transfert de compétence liée à l'Item 12 – Article 211-7-12 du Code de l'Environnement « Animation et Concertation dans le domaine de la gestion et la protection de la ressource en eau et milieux aquatiques – Animation SAGE » à l'échelon communautaire et l'adhésion de Haut-Léon Communauté au Syndicat des Eaux du Bas Léon.

La convention avec Suez pour l'entretien des poteaux incendie est reconduite jusqu'à l'échéance du contrat au 31 décembre 2020.

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau potable 2018 est adopté à l'unanimité.

Divers

Des travaux à l'église vont être réalisés pour remplacer 4 projecteurs.

Au moulin de Kerguiduff, des travaux ont été réalisés pour évacuer l'eau de la cave. Le câble électrique a été détendu, il reste à le refixer. Les travaux concernant la toiture sont en cours pour éviter les infiltrations.

◄ Nouvelle Doyenne Simone CHARLOU

Une délégation de la commission action sociale s'est rendue au domicile de Simone CHARLOU à l'occasion de ses 94 ans.

Simone le GOFF est née le 1er octobre 1925 au Puns, elle épouse Jean CHARLOU le 16 juin 1946.

De leur union, trois enfants sont nés, Jean-Luc, Hubert et Edith qui leur ont donné sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Rendez-vous est pris en 2020, pour ses 95 ans.

Le 12 novembre dernier fut l'occasion de célébrer l'armistice de la Grande Guerre 1914-1918 en présence d'une cinquantaine d'enfants de l'école.

Sur le côté du monument aux morts, un drapeau tricolore en main, les écoliers ont vu le dépôt de gerbe et entendu les discours et les chants, tels que le Chant des partisans, La Marseillaise et Verdun. ►

LA VIE ASSOCIATIVE

◄ **Génération Mouvement**

L'assemblée générale s'est tenue le 11 décembre, l'occasion de remercier les 68 adhérents de leur participation aux différentes activités.

PAOTRED AR CUZ HEOL

DIMANCHE 16 FEVRIER

A 14h30

A LA SALLE VALY GAER

KAFE BREZHONEG

« TREFLAGYM : du changement pour 2020 »

Le 18 décembre 2019, les membres de l'association « TreflaGym »se sont réunis en Assemblée Générale au « Tré-Soph » dans une ambiance très conviviale.
L'ensemble des vingt adhérentes était présent, ainsi que le nouvel animateur depuis la rentrée, Guillaume LAURANS.
Plusieurs membres du bureau, présents presque depuis la création de l'association en 2006, ont souhaité passer la main. Il s'agit de Béatrice LE GALL, Marie Thérèse PLUCHON et Denise MORVAN. Elles ont été vivement remerciées du travail accompli et de leur fidélité durant ces nombreuses années.
Un nouveau bureau s'est alors constitué :

-Présidente : Gwen GUILLOU -Secrétaire : PONTU Annie -Trésorière MEAR Sylvie

Ce nouveau bureau va poursuivre dans la lignée de ce que qui se faisait au préalable et dans l'objectif que « TREFLAGYM » reste une association dynamique et reconnue sur la commune et aux alentours.
L'association qui avait été mise en sommeil 2 années, faute d'animateur pour assurer les cours s'est réveillée en septembre. Avec actuellement 20 adhérentes il est certain que « c'est reparti pour un tour ».
Gwen GUILLOU, la nouvelle présidente, précise que « TREFLAGYM » reste ouverte à toutes nouvelles inscriptions à compter de janvier prochain.
Deux séances d'essai sont possibles. Les cours, des cours de renforcement musculaire, se déroulent à la salle de Valy Gaër les mercredis à 20h dans une ambiance détendue mais appliquée !

Renseignements auprès de Gwen Guillou : 06.21.71.44.62 ou davetgwen@orange.fr

LA VIE DE L'ÉCOLE

Le mardi 12 novembre toute l'école a été invitée par Monsieur Calarnou à se rendre au cimetière pour célébrer l'armistice du 11 novembre. Un poème a été lu par des élèves de CE2-CM1-CM2. Nous avons ensuite été conviés à un goûter au Tré-soph. Tous les enfants étaient ravis de cette invitation.

Le kig ha farz organisé par les parents d'élèves de l'école le dimanche 8 décembre dernier a eu un franc succès ! 290 parts ont été vendues, merci à tous!

►

◄Le mardi 17 décembre, toute l'école s'est rendue au cinéma le dauphin de Plouescat pour assister à la projection d'un dessin animé "le cristal magique".

Jeudi 19 décembre, les CM de Tréflaouénan ont accueilli les CM de Cléder. Nous avons partagé un pique-nique puis nous avons participé à une après midi jeux de société. Cette rencontre était l'occasion de faire connaissance pour les élèves qui partiront ensemble en voyage en Auvergne au mois de juin prochain. D'autres rencontres de ce type sont encore prévues durant l'année.

Le père Noël est passé à l'école mais il était tellement pressé que nous n'avons même pas pu le voir....il a donc déposé des cadeaux pour chaque classe que les élèves ont eu la joie de déballer et de tester. Nous avons aussi eu la chance de partager un bon goûter grâce aux parents d'élèves de l'APEL, un grand merci à eux.

HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ

MON CONTENEUR N'A PAS ÉTÉ VIDÉ, POURQUOI UN REFUS DE COLLECTE ?

Lors de la collecte des déchets ménagers, les services communautaires constatent trop d'erreurs de tri. Afin d'améliorer la qualité de celui-ci, un contrôle du contenu des conteneurs d'ordures ménagères a été mis à place en décembre sur le territoire de Haut-Léon Communauté.
Les conteneurs comportant des emballages recyclables, ou des déchets destinés à la déchetterie, ne seront pas collectés.
Les usagers concernés trouveront un accroche-bac " Votre conteneur n'a pas été collecté car…" sur la poignée de leur conteneur. Ils y trouveront des consignes de tri et pourront contacter l'Ambassadeur des déchets pour obtenir des explications.

POURQUOI MON CONTENEUR ORDURES MÉNAGÈRES A-T-IL ÉTÉ REFUSÉ À LA COLLECTE ?

Les conteneurs comportant, par exemple, les déchets suivants ne seront pas collectés :

- des emballages et papiers recyclables à déposer dans les conteneurs ou bornes de tri jaunes,
- du verre à déposer dans les bornes spécifiques vertes,
- des déchets devant être déposés en déchetterie :
- des déchets verts,
- des encombrants,
- du carton,
- des déchets spécifiques (bricolage, jardinage, piles….)

QUE FAIRE SI VOTRE CONTENEUR EST REFUSÉ ?

Consultez les consignes de tri ou sur le site www.hautleoncommunaute.bzh ou sur le mémo-tri, disponible en mairie ou dans les MSAP, puis retirez les déchets qui ne sont pas acceptés et déposez-les dans les bornes de tri spécifiques ou en déchetterie

INFORMATIONS DIVERSES

Méfiez-vous des démarchages

Les propriétaires d'une ligne téléphonique fixe sont unanimes : le démarchage téléphonique sévit encore et toujours, malgré la mise en service de Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique, en 2016.

Pourtant, cette méthode est bien trop souvent employée par des entreprises peu scrupuleuses pour vendre leurs produits, avec des poses qui ne respectent pas toujours les règles de l'art et à des coûts parfois exorbitants. C'est ainsi qu'elles n'hésitent pas à annoncer des partenariats avec des entreprises reconnues, avec des services de l'Etat, ou encore à inventer des soi-disant nouvelles dispositions réglementaires. L'agence Heol vous rappelle de rester vigilant et de ne jamais rien signer sous la pression. Notez qu'en cas de signature d'un devis, la loi autorise un délai de rétractation de 14 jours, hormis sur les salons commerciaux.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie. Plus d'infos au 02 98 15 18 08, sur www.heol-energies.org et sur les réseaux sociaux.

INFOS COMMERCANTS

Le Tré-Soph

Samedi 1er février à partir de 19h

Soirée Vintage/Vinyle avec plateau repas

Vendredi 14 Février à partir de 19h

Soirée Saint-Valentin

Samedi 21 Mars à partir de 19h

Soirée St-Patrick avec repas

Andouillette frites ou Jambon frites

Sur réservation

Samedi 18 Avril à partir de 19h

Soirée Pâques

En Mai : Concours de Pétanque

Pizzas : Mardi et Vendredi Soir

sur commande.

Pensez à réserver le pain

Lundi Mardi et Jeudi : 7h45-13h &17h-20h

Vendredi : 8h-13h & 17h-21h30

Samedi : 7h-13h & 17h30-21h30

Dimanche : 9h-13h

Fermé le Mercredi

L'Atelier de Jul'

Dans le métier depuis 20 ans, j'ai fait mon apprentissage à Plouescat, puis j'ai voyagé pendant plusieurs années à travers la France afin de me perfectionner.

Je suis revenu dans le secteur en 2007, où j'ai exercé dans plusieurs entreprises, j'ai été installé pendant 9 ans à mon compte en tant que boulanger-pâtissier conventionnel , j'ai décidé de créer l'Atelier de Jul'.

J'ai repris l'ancien commerce de René Milin, gardant le laboratoire pour la production, qui était l'endroit le plus propice pour cette activité ouverte depuis juin 2019.

C'est un concept de création de pâtisserie sur mesure sans magasin, uniquement sur commande (livraison possible). C'est un livre de recette ouvert, donnez moi vos goûts, vos passions, événements et je mettrais en œuvre pour le plaisir des vos papilles. Je peux réaliser des pâtisseries pour les particuliers ou les professionnels à partir de 6 personnes.

Mes réalisations sont visibles essentiellement sur les réseaux sociaux.

Généralement pour les commandes, j'invite les personnes à venir voir sur photos mes réalisations suivies d'une dégustation, ce qui permet d'être au plus proche de leurs demandes.

J'essaye également de travailler avec des acteurs locaux et des produits de qualité. A partir de février, j'ouvrirai les portes de l'Atelier pour donner des cours pour enfants et adultes, les informations seront mises en ligne courant du mois.

Mes horaires sont variables et adaptés en fonction des clients.

Contact : 06 64 23 48 82 Facebook : l'atelierdejul'
Instagram: latelierdejul latelierdejul@yahoo.com